

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Unio<u>n – Discipline - Tr</u>avail MINISTERE DE L'INTERIEUR

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

CADRE DE RÉFÉRENCE SUR L'ÉDUCATION RELATIVE À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MILIEU SCOLAIRE (EREDD)



EN COLLABORATIION AVEC:











TERRE DES JEUNES CI/ 28 BP 1192 Abidjan 28/Siège : Bingerville/

www.terredesjeunes.org/cotedivoire/ Tél: 07 23 88 30 / 07 51 97 15/ 09 48 70 01

SOMMAIRE

PRÉ	EAMBULE	3
INT	RODUCTION	4
RES	SUME DU PROJET	5
I.	IDENTIFICATION U PROJET	6
1.	–TITRE PROJET	6
2.	OBJECTIFS DU PROJET	6
	2.1 Objectif Global.	6
	2.2. Objectifs spécifiques	6
3.	LES ACTIVITES	6
	3.1. Mise en place des comités de développement Durable Scolaire	6
	3.2. Formation des-comités et des encadreurs scolaire impliqués	6
	3.3. Création d'une pépinière au sein des établissements concernés	7
	3.4 Sortie écologique et Concours de connaissances générales	7
	3.5 Conception, la réalisation d'activités au choix de chaque comité	7
	3.6 Célébration de la Fête de l'Arbre (FEDA) suivi de planting	7
4. L	OCALISATION DU NPROJET	7
5- L	ES PARTIES PRENANTES DU PROJET	8
6. C	CALENRIER ANNUEL DES ACTIVITES	9
7. C.	ADRE LOGIQUE	10
	UIVI ET EVALUATION dre D'analyse Des Risques	12 13
	idget prévisionnel	14
9. C	ONCLUSION	15
10. <i>A</i>	ANNEXES	16
	10.1 PRESENTATION DE L'ONG TERRE DES JEUNES CI	17
	10.2 Liste des membres	18
	10.3 ACCREDITATION PNUE	20
	10.4 RECEPISSE TERRE DES JEUNES	21
	10.5 AUTORISATION DVS	22
	10.6 ATTESTATION D'INSCRIPTION MINEDD	27
	10.7 RAPPORT D'ACTIVITES	28
	• FEDA	

• RALLYE DU DD

PRÉAMBULE

Rétrospective historique

En 1983, la commission mondiale sur l'environnement et le développement dirigée par Madame Gro Harlem Brundtland, Première Ministre de Norvège réexaminait les grands problèmes planétaires de l'environnement et du développement, afin de formuler des propositions réalistes dans le but de s'assurer que le progrès de l'humanité sera maintenu par un développement durable. Le rapport, intitulé *Notre avenir à tous*¹, insiste aussi sur le fait que l'Éducation relative à l'Environnement (ERE) doit permettre aux jeunes et aux adultes de connaître la situation environnementale globale afin de pouvoir agir localement.

FONDEMENTS

- Conscientiser aux solutions globales afin de pouvoir agir localement;
- Créer un monde pacifique, démocratique, écologique et solidaire ;
- Inciter l'élève à entretenir un rapport dynamique avec son milieu, tout en gardant une distance critique à l'égard de la consommation et de l'exploitation de l'environnement ;
- Développer un esprit de partage équitable des richesses.

BUTS

La promotion du développement durable et de la protection de l'environnement dans la détermination des orientations et des objectifs des établissements scolaires et la réalisation des plans de réussite conséquents;

QUELQUES DÉFINITIONS

■ Développement durable

Développement qui répond aux besoins² du présent, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs, sur la base du respect entre tous les membres de la communauté humaine. C'est un développement écologiquement sage et socialement équitable.

Environnement

Ce mot est défini ici dans son sens large, à savoir qu'il recouvre les aspects physiques, sociaux et culturels, c'est-à-dire tout ce qui est autour d'un être vivant, d'un objet.

• Éducation relative à l'environnement

Processus permanent dans lequel les individus et la collectivité prennent conscience de leur environnement et acquièrent les connaissances, les valeurs, les compétences, l'expérience et aussi la volonté qui leur permettront d'agir, individuellement et collectivement, pour résoudre les problèmes actuels et futurs de l'environnement.

CIBLES

- élèves
- Enseignants
- Parents d'élèves

¹ COMMISSION MONDIALE DE L'ONU SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT – RAPPORT BRUNDTLAND. Notre avenir à tous, Éditions du Fleuve, 1989.

² Besoins de base auxquels une société libre et démocratique choisit de répondre de façon à respecter la Charte des droits de l'Homme, la Charte des droits de l'enfant et les Chartes canadienne et québécoise.

INTRODUCTION

Depuis juin 2011, le gouvernement a entamé une restructuration profonde de sa démarche de développement durable, pour donner corps à sa vision en la matière à l'horizon 2025, à savoir : « l'ancrage du Développement Durable dans tout le corps social, de sorte que chaque citoyen devienne un acteur responsable qui contribue à l'harmonie entre la qualité de l'environnement, le dynamisme économique et l'équité sociale pour une société épanouie ».

Cet ancrage du développement durable faisant partie des dix points clés de la vision d'émergence du Président de la République, ce défi ne pourra être atteint que si l'on accorde une place de choix à l'Education Relative à l'Environnement et au Développement Durable (EREDD), en vue de contribuer à forger un « Ivoirien Nouveau », soucieux de la qualité de son cadre de vie, responsable de son environnement, et qui le respecte avec des gestes simples.

« L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde » disait Nelson Mandela.

Selon l'UNESCO, « l'Éducation au Développement Durable (EDD) permet à chacun d'acquérir les connaissances, les compétences, les attitudes et les valeurs nécessaires pour bâtir un avenir durable ».

Elle consiste à intégrer dans l'enseignement et l'apprentissage les thèmes clés du développement durable, comme le changement climatique, la prévention des catastrophes, la biodiversité, la réduction de la pauvreté ou la consommation durable. Elle implique l'adoption de méthodes pédagogiques participatives visant à motiver et autonomiser les apprenants, pour qu'ils modifient leurs comportements et deviennent des acteurs du développement durable.

L'EREDD poursuit quatre grands objectifs:

- Promouvoir et améliorer l'éducation de base ;
- Réorienter les programmes d'éducation existants dans l'optique du développement durable ;
- Informer et sensibiliser le public à la notion de durabilité ;
- Former la population active.

A TERRE DES JEUNES CI, nous sommes convaincus que le changement de comportement découle de la connaissance; de la volonté et de l'apprentissage.

Aussi, notre projet allie formation et pratique sur le terrain, ce qui favorise une adaptation directe à la réalité, et crée une dynamique de groupe, pour une solidarité à l'initiative.

L'éducation à l'environnement et le développement durable est une nécessité de l'existence.

RESUME DU PROJET

Depuis 2007 TERRE DES JEUNES CÔTE D'IVOIRE (TDJCI) fait partie du réseau TERRE DES JEUNES INTERNATIONALE et s'est fixée comme objectif, d'assurer la protection, la sauvegarde de l'environnement et plus particulièrement, la reconstitution de la forêt en Côte d'Ivoire.

L'approche privilégiée par TDJCI est l'éducation relative à l'environnement en milieu scolaire (ErE). Cette option se justifie par l'appropriation des recommandations de **Agenda 21** et des stratégies proposées par les experts nationaux afin d'intégrer les préoccupations environnementales aux mœurs des enfants pour construire des éco- citoyens de demain.

Depuis la mise en place des comités, en passant par la formation de formateurs et des comités, jusqu'à la mise en place des pépinières, TERRE DES JEUNES CI, reconstitue le lien entre l'apprenant et la nature.

Il faut noter que toutes les activités sont clôturés par une cérémonie appelé **Fête De L' Arbre** (FEDA)

De plus, des prix seront distribués aux élèves, aux entreprises et à toutes les personnes qui interviendront pour la réalisation de cette autre édition lors de la Fête De l'Arbre (FEDA) organisée pour clôturer les activités.

IDENTIFICATION DU PROJET

1. TITRE PROJET

Education Relative à l'Environnement et au Développement Durable (EREDD)

2. OBJECTIFS DU PROJET

2.1. Objectif global

Contribuer à la protection, à la préservation, et à la gestion durable et concertée des ressources en eaux, forêts et de l'environnement par des stratégies d'éducation des générations futures dans la perspective de développement d'une éthique environnementale universelle

2.2. Objectifs spécifiques

Des objectifs particuliers ont été définis en 1989 (séminaire de Lillehammer en Norvège), résumés en deux points :

Des objectifs moraux : acquérir une attitude nouvelle de responsabilité envers la nature et l'humanité ;

Des objectifs affectifs et émotionnels et d'action : Développer des sentiments d'amour, de respect et d'engagement envers la nature et l'humanité et aussi de développer de nouveaux comportements et participer activement à la résolution de ces problèmes.

3. LES ACTIVITES

3-1 Mise en place de 70 comités de Développement Durable Scolaires (6 personnes/comités)

Les comités sont chargés de faire un diagnostic de leur cadre scolaire, (l'état des lieux en matière de gestion de l'eau ; de l'électricité ; de la biodiversité...).

Le comité doit s'assurer que la cours de l'école est balayée, que les ampoules sont éteintes à la descente après les cours le soir et que les robinets sont également bien fermés. En cas de fuite d'eau, ils devront le signaler à l'éducateur qui rédige un rapport d'incident potentiel.

Chaque comité est composé de deux (2) élèves de CE, d'un(1) de CM1 de CM2 et de deux (2) éducateurs.

Ils sont formés par les formateurs, responsables des Antennes TERRE DES JEUNES et les éducateurs, qui ont été au préalable formés par les partenaires techniques. A leur tours-de partager avec leurs amis ce qu'ils auront appris lors des séances de formation.

3-2 Formation des comités et encadreurs scolaire impliqués

Pour aider les éducateurs et les élèves à s'approprier les activités au sein de leur établissement, ceux-ci devraient en comprendre les enjeux. Ce qui explique la formation définie en trois modules de trente (30) minutes :

- La compréhension du concept de développement durable et vulgarisation des éco gestes;
- Les techniques de gestion de pépinières d'arbre et de reboisement ;
- Initiation à l'entrepreneuriat en milieu scolaire.

Elle se fait aussi en deux phases; une théorique et une pratique pour permettre aux participants de mieux comprendre le sujet. Et elle a lieu au sein d'un établissement pour chaque zone.

La formation est assurée par des formateurs relais formés par les partenaires techniques :

- Ministère de l'Environnent et du Développement Durable à travers la Direction de la Promotion et de l'Education au Développement Durable ;
- Ministère des Eaux et Forêts

3-3 Création d'une pépinière au sein des établissements concernés

Une fois l'étape de la formation achevée est finie, il faut que chaque école doit pouvoir réaliser sa une pépinière. A cet effet, elle doit choisir un espace au sein de l'école. TERRE DES JEUNES CI aidée par le Ministère des Eaux et Forêts fournira une partie des semences (surtout du Teck). Les enfants pourront toutefois choisir d'envoyer des arbres fruitiers de leur choix.

Les travaux sur la pépinière sont menés par les membres du comité sous la supervision des représentants des Antenne TDJ et des éducateurs.

<u>3-4 Sortie écologique (Rallye du DD) et Concours de connaissances générales sur l'Environnement et le développement durable</u>

Il s'agit d'un concours de connaissance générale qui met en compétition les élèves et les écoles pour renforcer les liens d'affectivité avec le milieu naturel. En effet les candidats seront soumis à cinq épreuves en circuit sur un espace botanique ou des lieux touristiques locaux. Ce concours appelé « RALLYE DU DEVELOPPEMENT DURABLE » est prévu pour le mois de Mars ou Avril. Trois candidats seront récompensés à l'issue de concours.

Il y aura aussi le concours de dessin sur un thème précis proposé. les trois meilleurs dessins seront aussi récompensés.

3-5 Conception, la réalisation et l'évaluation d'activités au choix de chaque comité

En réponse aux différentes activités prévues dans le projet.

Dans le souci de mesurer l'effet des activités, les comités sont appelés à initier de petites actions de résolutions de quelques insatisfactions ressenties dans leurs milieux.

Cette activité fait appel à leur esprit créatif et à leur proactivité sous le regard de leurs encadreurs.

3-6 Célébration de la Fête de l'Arbre (FEDA) suivi de planting

En fin d'activités, les écoles se retrouvent lors au cours d'une célébration dénommée Fête de l'Arbre. Tous les acteurs se retrouvent ainsi pour récompenser les lauréats des différents concours et faire un planting d'arbres.



4. LOCALISATION DU PROJET

Pour les trois années à avenir, nous projetons élargir notre zone d'action sur sept zones stratégiques du pays (Abidjan 1, Dabou, Yamoussoukro Gagnoa, Korhogo, Bouaké et Man) afin d'inciter une plus large communauté scolaire à participer aux activités relatives à l'Éducation Relative à l'Environnement et au développement durable (EREDD) Dans chaque zone a été au préalable installée une antenne TERRE DES JEUNES CI, dirigée par des volontaires.

Les différentes zones de réalisation du projet

5- LES PARTIES PRENANTES DU PROJET

Le projet interdépendant et participatif fait intervenir plusieurs partenaires aux rôles bien définis des activités sur le terrain.

Direction de la Vie Scolaire(DVS) pour le compte du Ministère de l'Education Nationale

La Direction de la Vie Scolaire apporte son appui institutionnel par la délivrance d'autorisation et le suivi des comités.

- Directions Régionales de l'Education Nationale (DREN) des villes retenues pour le projet Appuient les interventions par l'intermédiaire du coordinateur DVS.
- <u>Inspections de l'Enseignement Primaire</u> (IEP) coordonnent les actions entre les comités ; les enseignants encadreurs et l'ONG pour la réussite des activités.
- <u>Délégué de chaque comité</u> (un élève)

Organise et mobilise les membres du comité sous la supervision des encadreurs.

Encadreurs par école

Chargés de l'Encadrement des comités dans la réalisation des activités et sont les relais entre les Directeurs d'école et l'ONG.

- <u>Direction de la Promotion et de l'Education au Développement Durable</u>(DPEDD) du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MINEDD), assure un appui technique et logistique.
- Le <u>Comité Développement Durable Scolaire</u> Participe au suivi et à l'évaluation des activités, mais surtout participe à la mise en place des comités.
- Ministère des Eaux et Forêts (MINEF)

Se charge de la formation en gestion des pépinières et approvisionne les comités en semences

- Mairies des localités définies les autorisations de manifester
- Préfectures et Sous-préfectures

Ils jouent le rôle de conseillers.

Partenaires privés et institutions internationales

Appuis financier, technique et matériels

• ONG Terre Des Jeunes Ci : Porteur du projet, maitre d'œuvre

6. CALENDRIER ANNUEL DES ACTIVITES

Phases	Tâches	Date Début	Durée	Date Fin	Indicateurs	Responsables
Phase 1	Réunion de prise de contact avec les Antennes et les éducateurs des zones ciblées	14/10/2016	26	09/11/2016	7 séances de travail réalisées et 7 PV de réunion établis	Le BE de TDJ CI
Phase 2	Mise place comite DD Scolaires dans les 7 zones couvertes par le projet	10/11/2016	26	06/12/2016	PV validé par les Directeurs d'écoles des zones ciblées et la DVS locale	Les présidents d'Antennes TDJCI
Phase 3	Format° et distribution de GRAINES	06/12/2016	30	05/01/2017	60 élèves formés dans chaque zone couverte par le projet; PV validé par les Directeurs d'écoles PV Formateur	DPEDD/MINEDD Min Eaux et Forêts
Phase 4	Gestion pépinière	06/12/2016	180	04/06/2017	Fiches de suivi activité dument remplie et validé par le Directeur d'école	Comités DDS
Phase 5	Sortie écologique/Concours de dessin	01/03/2017	40	10/04/2017	Rapport activité	DPEDD/MINEDDDVS,Min Eaux et Forêts
Phase 6	Rapport activité/1ère EVALUATION	10/03/2017	3	13/03/2017	Rapport activité	Comités DDS
Phase 7	FEDA	25/05/2017	15	09/06/2017	Rapport activité	Comités DDS, Terre des jeunes Ci
Phase 6	La conception, la réalisation et l'évaluation d'activités au choix de chaque comité	25/05/2017	15	09/06/2017	Rapport activité	Comités DDS, Terre des jeunes Ci
Phase 8	Rapport activité	15/06/2017	15	30/06/2017	Rapport activité	DVS, - DPEDD/MINEDD Min Eaux et Forêts?

Nb : Des modifications de date pourraient intervenir en fonction du calendrier du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et le Ministère de l'Education Nationale

.7 CADRE LOGIQUE AXE SUR LES RESULTATS

Objectif global	Résultats escomptés	Indicateurs de rendement	Hypothèses /risques	
Contribuer à la protection, à la préservation, et à la gestion de façon durable et concertée des ressources en eaux, forêts et de l'environnement	Les ressources en eaux, forestière et environnementales sont protégées, préservées et gérées de façon durable et concertées	Rapport PNUE Rapport du ministère de l'environnement	Stabilité sociale Financement suffisant	
Objectifs immédiats				
Permettre aux élèves d'acquérir une attitude nouvelle de responsabilité envers la nature et l'humanité,	Les élèves sont sensibilisés et informés de leurs responsabilités et devoirs en vue de la résolution des problèmes environnementaux	Rapport DVS locales Rapport CDDS Rapport DREN Rapport projet Images/Internet	Autorisation de la DVS Implication des IEP et des éducateurs, des conseillers scolaires, Dynamisme du comité local	
Développer des sentiments d'amour, de respect et d'engagement envers la nature et l'humanité et aussi de développer de nouveaux comportements et participer activement à la résolution de ces problèmes	Les élèves développe de nouvelles attitudes de responsabilité envers la nature et l'humanité ; intégrés des valeurs de solidarité	Rapport DVS Rapport CDDS Rapport DRENET Rapport projet Images/Internet	Autorisation de la DVS Implication des éducateurs et des comités locaux Financement requis	
Activités		Cout	Risques	
Formation de formateurs et des comités environnementaux scolaires	21 formateurs et 70 comités DD scolaires sont formés	2 061 000	Grèves, indisponibilité de qui ? Autorisation de la DVS Financement insuffisant Contraintes liées au calendrier scolaire absence de matériels didactiques	
2. Création et entretien de 70 pépinières scolaires de plus 1500 plants	70 pépinières scolaires de plus 1500 plants sont créés et entretenues	1 281 000	Indisponibilité en qualité et en quantité des semences. Non Implication effective des comités et des autorités scolaires Absence d'espaces	

3. Réalisation de 7 Sorties écologiques et d'un concours de dessin	Plus de 30 000 élèves participent ont participé à 7 Sorties écologiques, et au concours de dessin	1 309 000	Situation sécuritaire impropice Non délivrance d'autorisation des autorités municipale Contraintes liées au Calendrier scolaire
4. La conception, la réalisation et l'évaluations d'activités au choix de chaque comité en réponse aux différentes activités prévus dans le projet	Les élèves ont conçu, réalisé des activités au choix en réponse aux différentes activités prévus dans le projet	1 050 000	Désintéressement du projet par les élèves (à revoir la définition de ce risque)
5. Aménagement et Reboisement de 7 espaces scolaires	7 espaces scolaires sont aménagés et reboisés		Absence de sites appropriés
6. Organisation de la Fête de l'Arbre pour clôturer les activités	La Fête de l'Arbre est organisée pour clôturer les activités	8 012 000	Fin de l'année scolaire avant l'activité/absence des élèves et des autorités

8. SUIVI ET EVALUATION

Un cadre de concertation permanent sera mis en place pour évaluer le niveau de réalisation des résultats des activités. Le collège sera composé d'un représentant de chaque partie prenante :

- DVS
- DREN
- IEP
- DELEGUE DE CHAQUE COMITE
- ENCADREUR PAR ECOLE
- DPEDD/MINEDD
- COMITES DE DEVELOPPEMENT DURABLE SCOLAIRE (CDDS)
- MINEF
- MAIRIE
- PREFECTURE ET SOUS-PREFECTURE
- PARTENAIRES PRIVES ET INSTITUTIONELS
- TERRE DES JEUNES CI

Ce comité se réunira chaque trimestre après le rapport d'activité.

Le représentant de TERRE DES JEUNES dans chaque localité visée est chargé du suivi de l'exécution des activités prévues au travers d'outils de consensus avec les parties prenantes.

Des rapports par étape et trimestriels sont faits pour toutes les parties prenantes, par le comité scolaire et TDJCI.

Région		Etablissement IEP			Autorisation		Fiche N°			
			M DE L'ETABLISSEMENT		ž	NE D	AS TOUCHER CETTE ZONE			
Année			ojet	Nom respona			Autorisation ONG	INC I		
		FE	DA	NOM DE L'ELEVE RE	ESPO DU COMITE				Signature	Date
Travaux à							Æ			
effectuer	:						l			
Date	Date Activités réalisées		Activités à réaliser	Heure de fin			Personne Observations			
01/03/13	ex: nettoyage	espace pépin	ère	ex: création de pépinière	8	10	élève	ou manœuvre?	5 éléves ont paticipe	r/
02/03/13	brulage			ex: création de pépinière					examen des élève:	3
03/03/13				ex: création de pépinière						
04/03/13				ex: Mise en place des sachets						
05/03/13										
	1			I.						
Date prévu	e de début :				Dat	e prévue de fin :		PRECISER LA	ADATE	
Remar	ques DVS									
Signature du	ı Responsable co	omité	-	Signature du chef de l'établissement				Signature chargé	du suivi ONG	
L'ELEVE				DIRECTEUR D'ECOLE						

Exemple de Fiche de suivi des activités par les comités scolaires

9. CADRE ANALYSE LOGQUEI

Extrants	Hypothèses Facteur risque		Niveau risque		Stratégie d'atténuation	Responsables
Mise en place de 70 comités environnementaux scolaires (6 personnes/comités)	Collaboration de la DVS et des éducateurs	Grèves scolaires Non implication IEP et DVS	2	Très faible	Réalisé l'activité dès la rentrée scolaire/plan de communication pointilleux;	Les présidents d'Antennes TDJCI
Formation de formateurs et des comités environnementaux scolaires	Financement reçu à temps et suffisant Calendrier propice	Non implication des partenaires techniques	3	Elevé	Se faire assister par les Eaux et Forêts	DPEDD/MINEDD Min Eaux et Forêts
Création et entretien de 70 pépinières scolaires de plus 1500 plants	Semences de bonne qualité et suffisante Espace disponible	Absence de sites, mauvais conditionnement des semences Source et Précocités des graines ??	4	Elevé	Demander des semences à temps Choisir des écoles appropriées conditionnement	Comités DDS
Réalisation de 7 Sorties écologiques, plus de 30 000 élèves participent aux différents concours de dessin	La situation sécuritaire est propice Les autorités ont donné leur autorisation	situation non propice Non implication des Eaux et Forêts Difficulté d'obtention d'autorisation	3	moyen	Prendre les dispositions pour obtenir les autorisations dans les délais acceptables.	- DPEDD/MINEDD - DVS, Min Eaux et Forêts
La conception, la réalisation et l'évaluations d'activités au choix de chaque comité en réponse aux différentes activités prévus dans le projet	Appropriation satisfaisante des élèves	Désintéressement des élèves et des éducateurs	3	moyen	Prendre des dispositions permanentes pour motiver les élèves et éducateurs	Comités DDS
Aménagement et Reboisement de 7 espaces scolaires	Disponibilité de sites appropriés	Sites non disponibles	3	moyen	Choisir des lieux au plus tôt	Comités DDS, Terre des jeunes Ci
Organisation de la Fête de l'Arbre pour clôturer les activités	Climat favorable	Date coïncidant avec les examens de fin d'année scolaire	4	Elevé	Coordonner les dates de FEDA avec les dates des examens Plan de communication pointilleux	DVS, - DPEDD/MINEDD Min Eaux et Forêts?

Faible 2



Elevé

BUDGET

CONCLUSION

Les résultats des années antérieures constatés par nos tutelles et partenaires sont encourageant et demande une implication plus élevées de toutes les parties prenantes et partenaires tant techniques que financiers. Les trois prochaines éditions devraient permettre de valoriser les résultats acquis et contribuer fortement à l'émergence d'un nouveau citoyen responsable, et conscient d'entretenir une relation avec son milieu de vie.



Reconnue officiellement depuis le 22 décembre 2005, sous le nom de "MA FORET", comme une ONG de lutte contre la déforestation en Côte d'Ivoire, en Afrique et dans le monde entier, en 2007, elle adhère au réseau TERRE DES JEUNES et adopte le nom du même réseau. Elle œuvre actuellement à la mise en place de **TERRE DES JEUNES AFRIQUE** avec Cinq pays membres dont :

- Le Burkina Faso

Le Togo
Le Buruni
Le Cameroun
Le Benin

MISSIONS: DE TERRE DES JEUNES CI

- 1. Assurer la protection de l'homme et de l'environnement contre les agressions de la société productiviste et technicienne, les atteintes aux sites et aux paysages et les destructions d'espèces animales et végétales ;
- 2. Promouvoir la participation des citoyens à la définition et à la défense de leur cadre de vie, à travers des actions de sensibilisation, de reboisement et lutte contre les feux de brousse;
- 3. Favoriser une meilleure organisation sociale et une modification des comportements individuels, tant en Côte d'Ivoire, en Afrique que dans les autres parties du monde;

Il s'agit pour TDJ Côte d'Ivoire à travers trois activités principales sur le terrain, de permettre aux écoliers des écoles primaires et secondaires de créer un lien entre eux et leur environnement mais surtout avec la forêt. Elle a à son actif sept éditions de la Fête De l'Arbre (FEDA)



2008 : 1ère édition à Bingerville au Groupe scolaire Plateau

2009 : 2ième édition à l'Orphelinat de Bingerville

2012 : 3^{ième} édition au Groupe Scolaire d'Adjamé-Bingerville (Bingerville)

2013 : 4^{ième} édition à au Groupe Scolaire Protestant de Yamoussoukro

2014. 5ième édition à Bingerville, Dabou et Yamoussoukro

2015. 6ième édition à Bingerville et Dabou

2016. 7^{ième} édition à Bingerville, Dabou, Korhogo et Man

Elle adhère au RIOJE (Réseau Ivoirien des Organisations de Jeunesses pour l'Environnement), participe à différentes activités de protection de l'Antarctique par le biais de Greenpeace.

TERRE DES JEUNES CI, s'est attelée à développer un partenariat avec des écoles à travers le monde issue du réseau Eco-Ecole ; . Il s'agit entre autre d'un groupe scolaire du Sud-Mayenne en France, avec qui un projet d'échange entre des classes de CM est en cours d'exécution.